

MÉMOIRE PERSONNEL PRÉSENTÉ AU BAPE CONCERNANT LE PROJET DE MINE À CIEL OUVERT MATAWINIE

Par Daniel Tokatéloff, ingénieur à la retraite

ADDENDUM No. 1 - 19 février 2020

(À joindre au mémoire daté du 17 février 2020)

MÉMOIRE PERSONNEL PRÉSENTÉ AU BAPE CONCERNANT LE PROJET DE MINE À CIEL OUVERT MATAWINIE

Par Daniel Tokatéloff, ingénieur à la retraite

ADDENDUM No. 1 - 19 février 2020

(À joindre au mémoire daté du 17 février 2020)

Préambule

Le présent Addendum No.1 a pour but de commenter, corriger et compléter le document DA32 qui a été déposé au BAPE le 6 février 2020 par le promoteur Nouveau Monde Graphite, sous le titre :
« *Note technique – Objet : Sommes reçues par le gouvernement du Québec en date du 31 décembre 2019* ».

Revue des sommes totales de fonds publics reçues par le promoteur

Si on fait la revue des communiqués officiels que le promoteur a publiés durant les trois dernières années (soit de janvier 2017 à décembre 2019), communiqués annonçant l'attribution de fonds publics à son projet, que ce soit sous la forme de subventions directes, de prêts ou de prises de participation par l'achat de capital-actions, il apparaît que la Note technique fournie par le promoteur pour couvrir ce sujet est incomplète puisque plusieurs obtentions de fonds publics ont été « oubliées ».

Le présent Addendum effectue une revue complète des communiqués du promoteur et des sommes obtenues de fonds publics telles qu'annoncées dans ces communiqués. De plus, les autres sommes qui n'étaient pas couvertes par ces communiqués et qui sont maintenant déclarées par le promoteur dans sa Note technique sont rajoutées.

Le tableau ci-après fait la somme de toutes ces sommes reçues de fonds publics selon les informations publiques dont nous disposons. L'annexe reprend tous les communiqués du promoteur annonçant l'obtention de fonds publics de 2017 à 2019.

La conclusion

Les sommes totales reçues de fonds publics sont bien supérieures à celles qui sont annoncées par le promoteur puisqu'on parle de plus de 30 millions de dollars.

Ces résultats sont naturellement sujets à une confirmation qui devrait être faite à partir des états financiers de Nouveau Monde Graphite.

Mais on peut en conclure que sur les 45 millions de dollars que le promoteur annonce avoir dépensés sur son projet, les 2/3 viennent de fonds publics.

Et c'est ce qui lui a permis de distribuer des cadeaux à travers le village (par son programme de commandites) pour acheter l'acceptation sociale, et surtout de construire et d'essayer d'exploiter son usine de démonstration qui, jusqu'à présent, s'est avérée être un véritable fiasco et un gaspillage de fonds publics.

SOMMES TOTALES DE FONDS PUBLICS REÇUES PAR NOUVEAU MONDE GRAPHITE

Sous formes de subventions, achat de capital-action et prêts

Évaluées d'après les communiqués de NMG sur la période de Janvier 2017 à Décembre 2019

par D. Tokotéloff - 19 fév. 2020

Communiqués de NMG	Sources des fonds			Total	Remarques
	Investissement / Ressources Québec	Caisse de dépôts et Placements	Gouv. Fédéral (TDDC)		
20 octobre 2017	X ?	X ?		13 690 550 \$	Capital-action incluant Fonds FTQ
28 septembre 2018	2 500 000 \$			2 500 000 \$	Capital-action
20 décembre 2018	X ?	X ?		4 665 000 \$	Prêts
28 juin 2019	4 700 000 \$			4 700 000 \$	Capital-action
20 août 2019			4 250 000 \$	4 250 000 \$	Subvention
			Total reçu	29 805 550 \$	

Selon la Note technique DA32 de NMG - 6
fév. 2020

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN)	400 365 \$	Subvention
Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI)	138 750 \$	Subvention
Emploi Québec	36 264 \$	Subvention
Crédits d'impôts par Revenu Québec	704 630 \$	Crédit d'impôts
	Total reçu d'après la Note DA32	1 280 009 \$

SOMMES TOTALES DE FONDS PUBLICS REÇUES PAR NOUVEAU MONDE

GRAPHITE - De Janvier 2017 à Décembre 2019

31 085 559 \$

ANNEXE

COMMUNIQUÉS DE NOUVEAU MONDE GRAPHITE

Annonçant des obtentions de fonds publics

Années 2017 à 2019

Dates des communiqués ci-joints

- 20 octobre 2017
- 28 septembre 2018
- 20 décembre 2018
- 28 juin 2019
- 20 août 2019

Note : Tous ces communiqués sont disponibles sous leur forme originale sur le site web du promoteur

SAINT-MICHEL-DES-SAINTS, QUÉBEC – (Marketwired – 20 oct. 2017) –

CE COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DIFFUSÉ, PUBLIÉ OU DISTRIBUÉ, EN TOUT OU EN PARTIE, AUX ÉTATS-UNIS

NOUVEAU MONDE GRAPHITE INC. (la « Société ») (TSX CROISSANCE:NOU)(OTCQX:NMGRF)(FRANCFORT:NM9) est heureuse d'annoncer qu'elle a complété la seconde tranche de son placement privé avec courtiers pour un nombre total de 30 820 173 unités (les « Unités ») du capital de la Société, au prix de 0,30 \$ l'Unité, pour un produit total brut de 9 246 052 \$. En considérant la réalisation de la première tranche complétée le 19 septembre 2017, la Société a émis un nombre total de 45 635 169 Unités pour un produit total brut de 13 690 550 \$ (la première tranche et la deuxième tranche étant collectivement désignées le « Placement »).

En raison de l'intérêt démontré par les souscripteurs, la Société a déposé une demande en vue d'obtenir, et a reçu, l'acceptation conditionnelle de la Bourse de croissance TSX (la « Bourse ») afin d'augmenter le seuil maximum du Placement de 10 000 000 \$ à 15 000 000 \$.

Chaque Unité est composée d'une action ordinaire du capital de la Société et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription entier (un « Bon de souscription ») permet à son détenteur de souscrire une action ordinaire du capital de la Société (l'« Action sous-jacente au Bon de souscription »), au prix de 0,40 \$ l'action ordinaire, pour une période de 24 mois suivant leur date respective d'émission.

La Société a retenu les services d'un syndicat de courtiers mené par Eight Capital, Jett Capital Advisors, LLC, Echelon Wealth Partners Inc. et Haywood Securities Inc. agissant à titre de placeurs pour compte (les « Placeurs pour compte »). En contrepartie de leurs services dans le cadre du Placement, les Placeurs pour compte ont reçu une commission en espèces pour un montant total de 426 745 \$ et un nombre total de 913 811 options de rémunération leur permettant de souscrire un maximum de 913 811 actions ordinaire du capital de la Société, à un prix de 0,30 \$ par action ordinaire, expirant à la date du deuxième anniversaire de leur émission respective (les « Options de rémunération »). En lien avec le Placement, la Société a également payé une commission en espèces pour un montant total de 54 785,95 \$ à La Financière EMD Inc. et 6 000 \$ à EDE Asset Management Inc. et a émis à chacune d'elles un nombre total de 182 620 et 20 000 Options de rémunération respectivement.

Le produit net du Placement sera utilisé par la Société afin d'encourir des dépenses de développement sur sa propriété Matawinie.

Tous les titres émis dans le cadre du Placement seront soumis à une période de restriction de quatre mois et un jour de leur date d'émission respective en vertu de la législation en valeurs mobilières applicable au Canada.

La Société prévoit être en mesure de déposer sous peu toute la documentation requise afin de rencontrer les conditions de l'acceptation conditionnelle de la Bourse.

La Société tient à remercier les institutions financières québécoises soit Ressource Québec, CDPQ Sodémex, Fonds de Solidarité FTQ, SIDEX S.E.C. et Capital Croissance PME II S.E.C. pour leur importante participation à cette seconde phase du placement privé.

M. Jean-Philippe Aubé, un administrateur de la Société, a souscrit 30 000 Unités dans le Placement. Cette opération constitue une « opération avec une personne apparentée » au sens du Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières (le « Règlement 61-101 ») et au sens de la politique 5.9 de la Bourse TSX – Mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières. Cependant, les administrateurs de la Société qui ont voté en faveur du Placement ont déterminé que les dispenses de l'obligation d'évaluation officielle et de l'approbation des porteurs minoritaires, prévues respectivement aux articles 5.5 a) et 5.7 1) a) du Règlement 61-101, peuvent être invoquées car ni la juste valeur marchande des actions émises à cet initié ni la juste valeur marchande de la contrepartie payée pour ces Unités ne dépassent 25 % de la capitalisation boursière de la Société. Aucun administrateur de la Société n'a exprimé d'opinion contraire ou de désaccord en lien avec ce qui précède.

Nouveau Monde annonce qu'elle a complété la seconde tranche de son placement privé préalablement annoncé et un placement privé d'actions accréditives pour un montant total de 4 377 886,44\$

Ce communiqué ne doit pas être diffusé, publié ou distribué, en tout ou en partie, aux États-Unis

SAINT-MICHEL-DES-SAINTS, Québec, 28 sept. 2018 (GLOBE NEWSWIRE) -- NOUVEAU MONDE GRAPHITE INC. (la « Société » ou « Nouveau Monde ») (Bourse de croissance TSX : NOU) (OTCQX : NMGRF) (Francfort : NMG) est heureuse d'annoncer qu'elle a complété la seconde tranche d'un placement privé, sans l'intermédiaire de courtiers, pour un nombre total de 11 585 168 unités (les « Unités ») du capital de la Société, au prix de 0,30 \$ l'Unité, pour un produit total brut de 3 475 550,40\$ (le « Placement »).

Chaque Unité est composée d'une action ordinaire du capital de la Société et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet à son détenteur de souscrire une action ordinaire du capital de la Société (l'« Action sous-jacente au Bon de souscription »), au prix de 0,40 \$ l'action ordinaire, pour une période de 24 mois suivant la clôture du Placement.

En raison de l'intérêt démontré par les souscripteurs, la Société prévoit annoncer la clôture d'une troisième tranche la semaine prochaine.

Le produit net du Placement sera utilisé par la Société pour des dépenses en immobilisation en lien avec l'usine de démonstration de Nouveau Monde à Saint-Michel-des-Saints, pour le développement de produits à valeur ajoutée et pour son fonds de roulement et ses besoins généraux.

Tous les titres émis dans le cadre du Placement seront soumis à une période de restriction se terminant le 3 février 2019 en vertu de la législation en valeurs mobilières applicable au Canada. La Société prévoit être en mesure de déposer sous peu toute la documentation requise afin de rencontrer les conditions de l'acceptation conditionnelle de la Bourse de croissance TSX (la « Bourse »).

Le gouvernement du Québec, par l'entremise de son mandataire Ressources Québec Inc. (« RQ »), a souscrit à 8 333 334 Unités pour un produit brut total de 2 500 000,20 \$. Suite à cette souscription, RQ sera considéré comme étant un initié au sens du *Règlement 55-104 sur les exigences et dispenses de déclaration d'initié* et les politiques de la Bourse. RQ a aussi convenu de n'exercer aucun bon de souscription sur lesquels elle exerce une emprise directe jusqu'à la décision finale de la Bourse.

Une déclaration de changement important relative à cette opération avec une personne apparentée sera déposée par la Société dans un délai moindre que 21 jours avant la date prévue pour la clôture du Placement en raison du fait que les modalités de participation des personnes non apparentées d'une part et de la personne apparentée d'autre part dans le cadre du Placement n'étaient pas déterminés.

Un nombre total de 833 334 Unités ont été souscrites par Les Placements Charles Armand Turpin inc., contrôlée par M. Charles Armand Turpin, un initié de la Société, ce qui constitue une « opération avec une personne apparentée » au sens du *Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières* (le « Règlement 61-101 ») et au sens de la politique 5.9 de la Bourse - *Mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières*. Cependant, les administrateurs de la Société qui ont voté en faveur du Placement ont déterminé que les dispenses de l'obligation d'évaluation officielle et de l'approbation des porteurs minoritaires, prévues

respectivement aux articles 5.5 a) et 5.7 1) a) du Règlement 61-101, peuvent être invoquées, car ni la juste valeur marchande des actions émises à cet initié ni la juste valeur marchande de la contrepartie payée pour ces Unités ne dépassent 25 % de la capitalisation boursière de la Société. Aucun administrateur de la Société n'a exprimé d'opinion contraire ou de désaccord en lien avec ce qui précède.

Une déclaration de changement important relative à cette opération avec une personne apparentée sera déposée par la Société dans un délai moindre que 21 jours avant la date prévue pour la clôture du Placement en raison du fait que les modalités de participation des personnes non apparentées d'une part et de la personne apparentée d'autre part dans le cadre du Placement n'étaient pas déterminées.

Placement Privé d'Actions Accréditives

La Société annonce également qu'elle a complété la seconde tranche de son placement privé sans l'intermédiaire de courtiers (le « Placement privé d'Actions accréditives ») d'actions accréditives pour un nombre total de 2 506 489 actions accréditives (les « Actions accréditives »), au prix de 0,36 \$ l'Action accréditive, pour un produit brut total de 902 336,04\$.

La Société a retenu les services de Echelon Wealth Partner Inc. qui a reçu une commission en espèces pour un montant total de 7 106,40\$ et un nombre total de 19 740 options de rémunération lui permettant de souscrire un maximum de 19 740 actions ordinaires du capital de la Société, à un prix de 0,40 \$ par action ordinaire, jusqu'au 28 septembre 2020. La Société a aussi retenu les services de EMD Financial Inc. qui a reçu une commission en espèces pour un montant total de 38 861,75\$ et un nombre total de 107 949 options de rémunération lui permettant de souscrire un maximum de 107 949 actions ordinaires du capital de la Société, à un prix de 0,40 \$ par action ordinaire, jusqu'au 28 septembre 2020.

Le produit net du Placement sera utilisé par la Société afin d'encourir des dépenses d'exploration et de développement sur sa propriété Matawinie.

Tous les titres émis dans le cadre du Placement seront soumis à une période de restriction se terminant le 3 février 2019 en vertu de la législation en valeurs mobilières applicable au Canada.

En raison de l'intérêt démontré par les souscripteurs, la Société a déposé une demande en vue d'obtenir, et a reçu, l'acceptation conditionnelle de la Bourse afin d'augmenter le seuil maximum du Placement privé d'Actions accréditives de 2 000 000 \$ à 2 500 000 \$. La Société prévoit donc annoncer la clôture d'une troisième tranche la semaine prochaine.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente de titres aux États-Unis ou à des « personnes américaines » (les « personnes américaines »), tel que ce terme est défini dans le *Regulation S* pris en vertu de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933* en sa version modifiée (la « Loi des États-Unis »). Les titres offerts n'ont pas été ni ne seront inscrits en vertu de la Loi des États-Unis ou des lois sur les valeurs mobilières étatiques, et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis ou à des personnes américaines sans enregistrement préalable ou sans dispense applicable des exigences d'inscription.

Nouveau Monde Graphite annonce la clôture d'un financement par prêt d'un montant de 4 655 000\$ ainsi que l'octroi de subventions d'un montant de 1 188 225\$

CE COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DIFFUSÉ, PUBLIÉ OU DISTRIBUÉ, EN TOUT OU EN PARTIE, AUX États-Unis

SAINT-MICHEL-DES-SAINTS, Québec, 20 déc. 2018 (GLOBE NEWSWIRE) -- NOUVEAU MONDE GRAPHITE INC. (la « Société » ou «NMG») (Bourse de croissance TSX : NOU) (OTCQX : NMGRF) (Francfort : NM9) annonce qu'elle a clôturé un financement de 4 665 000\$ avec Investissement Québec via quatre offres de prêt dont la première tranche d'un montant de 3 361 788\$ a été déboursée alors que la seconde tranche pourra être déboursée durant l'année 2019 et ce, en fonction des besoins de liquidité de NMG, le tout sujet à la réalisation des conditions contenues aux offres de prêt.

Deux des offres de prêt sont d'un montant total de 943 000\$, lequel montant porte intérêt au taux préférentiel actuellement de 3.95%, majoré de 2.3%. Les intérêts seront payés sur une base mensuelle pendant la durée du terme alors que le remboursement du capital s'effectuera à l'échéance du terme soit le 30 juin 2019. Les deux autres offres de prêt sont d'un montant total de 3 722 000\$, lequel montant porte intérêt au taux préférentiel actuellement de 3.95%, majoré de 2.43%. Les intérêts seront payés sur une base mensuelle pendant la durée du terme alors que le remboursement du capital s'effectuera à l'échéance du terme soit le 30 juin 2020. Afin de garantir ses obligations au terme des offres de prêt, NMG a consenti des hypothèques de premier rang d'un montant total de 4 665 000\$, grevant l'universalité de ses créances et comptes à recevoir présents et futurs.

Durant l'année 2018, NMG a signé des ententes de subvention provenant de divers paliers gouvernementaux pour une somme totale de 1 188 225\$. En vertu de ces ententes, NMG a reçu à ce jour une somme de 79 940\$ et NMG prévoit recevoir le restant des sommes durant l'année 2019.

« L'aide financière gouvernementale est un outil important pour encourager le développement et l'innovation et nous sommes privilégiés que nos gouvernements reconnaissent l'importance de soutenir les entreprises d'ici. Nous sommes heureux que nos partenaires aient à cœur, tout comme nous, l'innovation dans le développement de notre projet Matawinie. » mentionne Éric Desaulniers, président et chef de la direction de Nouveau Monde.

Nouveau Monde Graphite annonce la clôture d'une levée de fonds de 22 millions et procédera à la construction de son usine de démonstration de produits à valeur ajoutée

- Levée de fonds de 12 millions en ajout à la levée de fonds de 10 millions d'avril 2019 par Pallinghurst, un investisseur minier mondial de premier plan
- Avec le financement maintenant assuré, Nouveau Monde pourra prochainement débiter la construction de son usine de démonstration de produits à valeur ajoutée
- Des initiés, administrateurs et dirigeants ont démontré un soutien important en souscrivant à de l'équité additionnelle
- L'assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires a eu lieu le 21 juin où huit administrateurs ont été élus

CE COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DIFFUSÉ, PUBLIÉ OU DISTRIBUÉ, EN TOUT OU EN PARTIE, AUX ÉTATS-UNIS

SAINT-MICHEL-DES-SAINTS, Québec, 28 juin 2019 (GLOBE NEWSWIRE) -- Nouveau Monde Graphite Inc. (la « **Société** » ou « **Nouveau Monde** ») (**Bourse de croissance TSX : NOU**) (OTCQX : NMGRF) (Francfort : NM9) est heureuse d'annoncer qu'elle a complété un placement privé constitué de 42 345 213 actions ordinaires (les « Actions ordinaires ») du capital de la Société au prix de 0,235 \$ CA par Action ordinaire pour un produit brut total de 9 951 125 \$ CA (le « Placement privé »). Le placement privé fait partie de la stratégie de financement de la Société annoncée le 3 avril 2019.

La Société annonce également avoir conclu un financement non garanti avec Pallinghurst Graphite Limited (« Pallinghurst ») pour un montant total de 2 000 000 \$ CA, minimisant la dilution des actionnaires, qui porte intérêt au taux de 9% par an (le « Financement »). Le capital et les intérêts courus doivent être remboursés au plus tard le 27 juin 2020.

Avec le produit du placement privé annoncé le 3 avril 2019 et le Financement, le produit du Placement privé (collectivement appelé, la « Levée de fonds combinée ») devrait fournir à Nouveau Monde des fonds suffisants pour la prochaine étape de développement du projet Matawinie (le « projet Matawinie »). Plus précisément, le produit de la Levée de fonds combinée servira à financer :

- La poursuite de l'exploitation de l'usine de flocons de graphite existante permettant ainsi à son produit de continuer d'être homologué auprès de clients et d'optimiser les processus avant la mise en oeuvre commerciale complète;
- La construction d'une usine de démonstration de produits à valeur ajoutée pour répondre à la croissance de l'industrie des batteries lithium-ion; et
- Le fonds de roulement et les besoins généraux de l'entreprise.

Les initiés, administrateurs et dirigeants suivants apportent un soutien important à la Nouveau Monde en souscrivant au Placement privé un total de 33 090 320 Actions ordinaires du capital pour un montant de 7 776 225 \$CA : l'investisseur minier mondial de premier plan, Pallinghurst, a souscrit pour 8 525 000 Actions ordinaires (pour un montant de 2 003 375 \$ CA) afin de maintenir sa participation de 19,99%; le gouvernement du Québec, à travers son mandataire Ressources Québec inc., a souscrit pour 20,000,000 Actions ordinaires (pour un montant de 4 700 000 \$ CA); Charles-Armand Turpin a souscrit pour 4 255 320 Actions ordinaires (pour un montant de 1 000 000 \$ CA); Eric Desaulniers a souscrit pour 50 000 Actions ordinaires (pour un montant de 11 750 \$ CA); Charles-Olivier Tarte a

souscrit pour 50 000 Actions ordinaires (pour un montant de 11 750 \$ CA); Karl Trudeau a souscrit pour 50 000 Actions ordinaires (pour un montant de 11 750 \$ CA) et Patrice Boulanger a souscrit pour 75 000 Actions ordinaires (pour un montant de 17 625 \$ CA).

Les Actions émises dans le cadre du Placement privé sont sujettes à une période de détention légale de quatre (4) mois plus une (1) journée se terminant le 28 octobre 2019.

Le Placement privé à des initiés de la Société et le Financement avec Pallinguurst constituent des « opérations avec une personne apparentée » au sens du *Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières* (le « Règlement 61-101 ») et au sens de la politique 5.9 - *Mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières* du Guide du financement des sociétés de la Bourse de croissance TSX. Les administrateurs de la Société ont déterminé que les dispenses de l'obligation d'évaluation officielle et de l'approbation des porteurs minoritaires, prévues respectivement aux articles 5.5 a) et 5.7 1) a) du Règlement 61-101, peuvent être invoquées, car ni la juste valeur marchande des actions émises à ces initiés, avec la valeur du Financement, ni la juste valeur marchande de la contrepartie payée pour ces Actions ordinaires ne dépassent 25 % de la capitalisation boursière de la Société. Aucun administrateur de la Société n'a exprimé d'opinion contraire ou de désaccord en lien avec ce qui précède. La Société n'a pas déposé de déclaration de changement important 21 jours avant la date de clôture prévue du Placement privé et du Financement; les détails de la participation des personnes apparentées à la Société n'ayant pas été confirmés à cette date.

La Société a payé des frais de courtage, de services de banques d'affaires ou autres frais analogues pour le Placement privé d'un montant de 18 000 \$ CA versé à Pareto Securities Ltd. et de 18 000 \$ CA versé à Platinum Broking Company Limited pour les services rendus dans le cadre d'une partie du Placement privé.

Nouveau Monde Graphite reçoit une subvention de 4 250 000 \$ du TDDC

SAINT-MICHEL-DES-SAINTS, Québec, 20 août 2019 (GLOBE NEWSWIRE) -- Nouveau Monde Graphite Inc. (« **Nouveau Monde** » ou « **NMG** ») (**Bourse de croissance TSX-V: NOU**) est heureuse d'annoncer l'obtention d'une subvention de 4 250 000\$ pour la commercialisation de technologies du programme Technologies du développement durable Canada (« TDDC »), financé par le gouvernement fédéral. La subvention servira à construire une usine pilote de graphite sphérique purifié située dans la province de Québec. Cette usine constituera la première phase d'une installation commerciale qui produira des produits de graphite sphérique afin de desservir le marché nord-américain. Le graphite sphérique est un composant essentiel dans la fabrication des matériaux d'anode pour les batteries lithium-ion utilisées dans les véhicules électriques, le stockage d'énergie et les applications de produits grand public. Une fois en production commerciale, Nouveau Monde sera le seul producteur de graphite sphérique en Amérique du Nord alors que la majeure partie de la production mondiale de graphite sphérique se situe actuellement en Chine.

Pour être utilisé comme matériau d'anode, le concentré de graphite naturel doit être purifié afin de contenir moins de 500 ppm d'impuretés. Les procédés de purification actuels, principalement installés en Chine, nécessitent une grande quantité de produits chimiques pouvant avoir un important impact négatif sur l'environnement. Dans le but de contrer ce phénomène, Nouveau Monde a pour objectif de déployer une nouvelle technologie d'épuration écologique qui utilise l'hydroélectricité renouvelable du Québec. Depuis sa création, NMG a démontré sa volonté de produire de manière durable du graphite de qualité pour le marché en croissance des batteries lithium-ion. En s'établissant au Québec, Nouveau Monde profite de l'hydroélectricité dans ses techniques de traitement, permettant ainsi de réduire les gaz à effet de serre tout en réduisant l'utilisation de produits chimiques.

Eric Desaulniers, président et chef de la direction de Nouveau Monde, a déclaré: « Je suis honoré de recevoir cette subvention de commercialisation du programme de TDDC. Nous avons mené à bien un processus rigoureux de diligence raisonnable et d'évaluation et avons été sélectionnés parmi un certain nombre de candidats pour recevoir ce financement. Le développement durable et l'environnement sont une priorité pour toute notre équipe depuis le début du projet et nous sommes fiers de nous engager à produire des produits de graphite dans le respect de l'environnement en utilisant des techniques minières écologiques. Notre procédé de purification écologique utilise l'hydroélectricité renouvelable du Québec, ce qui permet à Nouveau Monde, à l'industrie des batteries lithium-ion ainsi qu'au Québec de rayonner à travers ces innovations responsables et durables. »

« Quand beaucoup de gens entendent parler de graphite, ils ont en tête les crayons alors qu'en réalité, ils devraient penser à la batterie de leurs appareils électroniques portables. NMG démontre que le Canada peut être un chef de file dans l'exploitation minière durable de cette ressource importante pour l'avenir » a déclaré Leah Lawrence, présidente et chef de la direction de Technologies du développement durable Canada.